

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 1

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET VILLE :

Rapporteur : M. Claude PETIT

Pour mémoire : pendant le laps de temps consacré au vote du compte administratif, M. le Maire quitte la salle. La présidence du conseil municipal est alors assurée par le doyen de l'assemblée délibérante. M. le Maire ne prend pas part au vote.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de constater que la comptabilité principale de la ville est en concordance avec le compte de gestion du receveur (relatif au report à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De constater que la comptabilité principale de la ville est en concordance avec le compte de gestion du receveur (relatif au report à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie).

Annexe : synthèse du compte administratif 2019 Ville.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DUCLAIR

Numéro SIRET : 21760222600011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DUCLAIR

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Commune de DUCLAIR

ANNEE 2019

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR		CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 893 062,69	G	3 995 601.03
	Section d'investissement	B	2 082 266.99	H	724 949.57
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	782 949.90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	1 549 141.07 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		5 975 329.68 = A+B+C+D		7 052 641.57 = G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	434 536.90	L	439 388.64
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 434 536.90		= K+L 439 388.64	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 893 062.69		= G+I+K 4 778 550.93	
	Section d'investissement	= B+D+F 2 516 803.89		= H+J+L 2 713 479.28	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 409 866.58		= G+H+I+J+K+L 7 492 030.21	

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II**

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 434 536,90	L 439 388,64
13	Subventions d'investissement	0,00	439 388,64
20	Immobilisations incorporelles	4 674,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 525,89	0,00
23	Immobilisations en cours	256 337,01	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 414 373,00	1 155 420,83	799,88	0,00	258 152,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 759 960,00	1 688 625,79	0,00	0,00	71 334,21
014	Atténuations de produits	212 577,00	195 606,00	0,00	0,00	16 971,00
65	Autres charges de gestion courante	671 620,00	624 189,85	0,00	0,00	47 430,15
Total des dépenses de gestion courante		4 058 530,00	3 663 842,47	799,88	0,00	393 887,65
66	Charges financières	31 300,00	17 889,98	7 676,34	0,00	5 733,68
67	Charges exceptionnelles	13 708,00	12 070,21	0,00	0,00	1 637,79
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	40 000,00	0,00			40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 505,90				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 148 043,90	3 693 802,66	8 476,22	0,00	445 765,02
023	Virement à la section d'investissement (2)	280 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	216 125,00	190 783,81			25 341,19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		496 125,00	190 783,81			305 341,19
TOTAL		4 644 168,90	3 884 586,47	8 476,22	0,00	751 106,21
Pour information		(3) 0,00				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	14 300,00	21 989,16	5 501,56	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 000,00	212 025,75	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 399 243,00	2 439 630,54	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 140 800,00	1 158 235,40	465,51	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	75 010,00	78 284,74	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 814 353,00	3 911 145,59	5 967,07	0,00	0,00
76	Produits financiers	22 500,00	20 209,25	0,00	0,00	2 290,75
77	Produits exceptionnels	24 366,00	53 357,12	4 922,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 861 219,00	3 984 711,96	10 889,07	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 861 219,00	3 984 711,96	10 889,07	0,00	0,00
Pour information		(3) 782 949,90				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	110 794,18	52 564,40	4 674,00	53 555,78
204	Subventions d'équipement versées	984 000,00	979 193,45	0,00	4 806,55
21	Immobilisations corporelles	563 900,74	241 960,16	173 525,89	148 414,89
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	849 538,33	501 166,13	256 337,01	92 035,19
Total des dépenses d'équipement		2 508 233,25	1 774 884,14	434 536,90	298 812,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 136,00	19 135,75	0,00	0,25
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	172 662,00	172 659,92	0,00	2,08
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	8 609,84			
Total des dépenses financières		200 407,84	191 795,67	0,00	8 612,17
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 708 641,09	1 966 679,81	434 536,90	307 424,38
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	134 999,98	115 587,18		19 412,80
Total des dépenses d'ordre d'investissement		134 999,98	115 587,18		19 412,80
TOTAL		2 843 641,07	2 082 266,99	434 536,90	326 837,18
Pour information		(3)	0,00		
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	473 328,87	184 717,89	439 388,64	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 328,87	184 717,89	439 388,64	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 046,15	180 197,09	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	533,60	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	53 130,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		190 046,15	233 860,69	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		663 375,02	418 578,58	439 388,64	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	280 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	216 125,00	190 783,81		25 341,19
041	Opérations patrimoniales (1)	134 999,98	115 587,18		19 412,80
Total des recettes d'ordre d'investissement		631 124,98	306 370,99		324 753,99
TOTAL		1 294 500,00	724 949,57	439 388,64	130 161,79
Pour information		(3)	1 549 141,07		
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018					

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA

2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1060 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 156 220,71		1 156 220,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 688 625,79		1 688 625,79
014	Atténuations de produits	195 606,00		195 606,00
65	Autres charges de gestion courante	624 189,85		624 189,85
66	Charges financières	25 566,32	0,00	25 566,32
67	Charges exceptionnelles	12 070,21	4 342,00	16 412,21
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	186 441,81	186 441,81
Dépenses de fonctionnement - Total		3 702 278,88	190 783,81	3 893 062,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 135,75	0,00	19 135,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	172 659,92	0,00	172 659,92
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	52 564,40	0,00	52 564,40
204	Subventions d'équipements versés	979 193,45	0,00	979 193,45
21	Immobilisations corporelles (6)	241 960,16	0,00	241 960,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	501 166,13	115 587,18	616 753,31
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 966 679,81	115 587,18	2 082 266,99
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	27 470,72		27 470,72
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	212 025,75		212 025,75
73	Impôts et taxes	2 439 630,54		2 439 630,54
74	Dotations, subventions et participations	1 158 700,91		1 158 700,91
75	Autres produits de gestion courante	79 284,74		79 284,74
76	Produits financiers	20 209,25	0,00	20 209,25
77	Produits Exceptionnels	58 279,12	0,00	58 279,12
Recettes de fonctionnement - Total		3 995 601,03	0,00	3 995 601,03
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				782 949,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 197,09	0,00	180 197,09
13	Subventions d'investissement	185 251,49	0,00	185 251,49
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		4 342,00	4 342,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	115 587,18	115 587,18
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	53 130,00	0,00	53 130,00
28	Amortissements des immobilisations		186 441,81	186 441,81
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		418 578,58	306 370,99	724 949,57
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				1 549 141,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 414 373,00	1 155 420,83	799,88	0,00	258 152,29
6042	Achats prestations de services (autres que ter	8 000,00	7 362,65	0,00	0,00	637,35
60611	Eau et assainissement	20 250,00	14 948,90	0,00	0,00	5 301,10
60612	Énergie - Électricité	95 100,00	77 968,74	0,00	0,00	17 131,26
60613	Chauffage urbain	71 400,00	56 702,39	0,00	0,00	14 697,61
60622	Carburants	18 800,00	17 819,57	0,00	0,00	980,43
60623	Alimentation	7 050,00	6 075,30	90,72	0,00	883,98
60624	Produits de traitement	600,00	639,13	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	39 700,00	38 499,93	0,00	0,00	1 200,07
60631	Fournitures d'entretien	13 300,00	8 515,28	0,00	0,00	4 784,72
60632	Fournitures de petit équipement	22 357,00	29 294,63	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	4 700,00	639,02	0,00	0,00	4 060,98
60636	Vêtements de travail	4 400,00	3 980,19	0,00	0,00	419,81
6064	Fournitures administratives	3 600,00	2 986,92	0,00	0,00	613,08
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et n	2 000,00	452,82	0,00	0,00	1 547,18
6067	Fournitures scolaires	18 850,00	16 366,88	0,00	0,00	2 483,12
6068	Autres matières et fournitures	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
611	Contrats de prestations de services	350 088,00	311 066,68	252,00	0,00	38 769,32
6122	Crédit-bail mobilier	8 358,00	10 003,99	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 920,00	8 182,05	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	55 436,00	54 994,41	0,00	0,00	441,59
61621	Terrains	110 600,00	57 786,18	0,00	0,00	52 813,82
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	82 179,00	28 798,03	0,00	0,00	53 380,97
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	28 300,00	15 973,93	0,00	0,00	12 326,07
615231	Entretien et réparations voiries	7 200,00	3 396,00	0,00	0,00	3 804,00
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	3 099,42	0,00	0,00	1 900,58
61551	Matériel roulant	39 400,00	30 897,12	0,00	0,00	8 502,88
61558	Autres biens mobiliers	42 148,00	38 962,64	0,00	0,00	3 185,36
6156	Maintenance	58 647,00	41 816,01	0,00	0,00	16 830,99
6161	Assurance multirisques	37 830,00	36 764,13	0,00	0,00	1 065,87
6168	Autres primes d'assurance	115,00	415,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	760,00	572,10	0,00	0,00	187,90
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 220,00	1 482,83	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 221,00	5 564,60	0,00	0,00	656,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 419,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	11 410,00	7 289,34	0,00	0,00	4 120,66
6231	Annonces et insertions	14 600,00	14 757,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	93 044,00	64 615,13	457,16	0,00	27 971,71
6236	Catalogues et imprimés	2 120,00	840,73	0,00	0,00	1 279,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6237	Publications	8 300,00	8 996,40	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6241	Transports de biens	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	21 405,31	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 350,00	1 174,07	0,00	0,00	175,93
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	6 350,00	5 244,64	0,00	0,00	1 105,36
6262	Frais de télécommunications	24 150,00	23 685,49	0,00	0,00	464,51
627	Services bancaires et assimilés	100,00	69,62	0,00	0,00	30,38
6281	Concours divers (cotisations...)	4 650,00	4 529,02	0,00	0,00	120,98
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois ci	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 000,00	51 923,01	0,00	0,00	76,99
6288	Autres services extérieurs	2 250,00	3 221,64	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	11 388,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 170,00	1 514,96	0,00	0,00	1 655,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 759 960,00	1 688 625,79	0,00	0,00	71 334,21
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	7 700,00	4 072,94	0,00	0,00	3 627,06
6218	Autre personnel extérieur	23 300,00	23 613,74	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	18 600,00	18 514,14	0,00	0,00	85,86
6333	Participation des employeurs à la form* profes	17 200,00	5 848,00	0,00	0,00	11 352,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 800,00	15 453,41	0,00	0,00	1 346,59
64111	Rémunération principale	842 800,00	827 026,47	0,00	0,00	15 773,53
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	32 950,00	32 310,23	0,00	0,00	639,77
64118	Autres indemnités	198 000,00	185 029,54	0,00	0,00	12 970,46
64131	Rémunérations	67 200,00	57 652,15	0,00	0,00	9 547,85
64138	Autres indemnités	0,00	863,32	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	162 400,00	152 839,82	0,00	0,00	9 560,18
6453	Cotisations aux caisses de retraite	271 250,00	267 737,82	0,00	0,00	3 512,18
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 600,00	2 387,08	0,00	0,00	212,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	78 288,84	0,00	0,00	1 711,16
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.I	4 660,00	4 480,79	0,00	0,00	179,21
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	9 500,00	9 315,00	0,00	0,00	185,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 192,50	0,00	0,00	807,50
014	Atténuations de produits	212 577,00	195 606,00	0,00	0,00	16 971,00
739211	Attributions de compensation	208 577,00	191 163,00	0,00	0,00	17 414,00
739223	Fonds de péréquation ressources communale	4 000,00	4 443,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	671 620,00	624 189,85	0,00	0,00	47 430,15
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	4 950,00	3 838,36	0,00	0,00	1 111,64
6531	Indemnités	111 600,00	112 176,81	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	4 700,00	4 711,56	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	9 100,00	9 094,15	0,00	0,00	5,85
6535	Formation	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6536	Frais de représentation du maire	200,00	95,00	0,00	0,00	105,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc	0,00	224,35	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 100,00	1 592,72	0,00	0,00	507,28
6542	Créances éteintes	1 560,00	316,20	0,00	0,00	1 243,80
65548	Autres contributions	166 000,00	140 365,64	0,00	0,00	25 634,36
6558	Autres contributions obligatoires	86 000,00	83 578,79	0,00	0,00	2 421,21
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	282 600,00	268 195,00	0,00	0,00	14 405,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	1,27	0,00	0,00	8,73
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 058 530,00	3 663 842,47	799,88	0,00	393 887,65
66	Charges financières (b)	31 300,00	17 889,98	7 676,34	0,00	5 733,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 800,00	27 654,29	0,00	0,00	1 145,71
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus noi	2 500,00	-9 764,31	7 676,34	0,00	4 587,97
67	Charges exceptionnelles (c)	13 708,00	12 070,21	0,00	0,00	1 637,79
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	900,00	762,37	0,00	0,00	137,63
6714	Bourses et prix	1 500,00	1 468,99	0,00	0,00	31,01
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 708,00	4 338,85	0,00	0,00	369,15
6748	Autres subventions exceptionnelles	6 600,00	5 500,00	0,00	0,00	1 100,00
68	Dotations aux amortissements et aux provi	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	4 505,90				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 148 043,90	3 693 802,66	8 476,22	0,00	445 766,02
023	Virement à la section d'investissement	280 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	216 125,00	190 783,81			25 341,19
6761	Différences sur réalisations (positives) transfé	0,00	4 342,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des Immos incorporelles	216 125,00	186 441,81			29 683,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		496 125,00	190 783,81			305 341,19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		496 125,00	190 783,81			305 341,19
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 644 168,90	3 884 586,47	8 476,22	0,00	751 106,21
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RJ 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (f)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	14 300,00	21 969,16	5 501,56	0,00	0,00
6091	de matières premières (et fournitures)	1 500,00	95,38	0,00	0,00	1 404,62
6094	d'études, prestations de services	0,00	222,93	0,00	0,00	0,00
6096	d'approvisionnements non stockés	0,00	2 393,61	0,00	0,00	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur service	0,00	710,23	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	12 800,00	14 855,01	5 494,26	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	3 692,00	7,30	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	185 000,00	212 025,75	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	12 220,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine	5 000,00	15 945,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	160 000,00	167 149,69	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	468,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	98,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Épargne	4 000,00	4 081,70	0,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	0,00	205,50	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	7 000,00	9 435,86	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements)	0,00	322,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 399 243,00	2 439 630,54	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 900 500,00	1 916 348,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	260 000,00	281 952,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	44 843,00	44 877,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales	84 000,00	83 313,00	0,00	0,00	687,00
7336	Droits de place	11 000,00	12 828,91	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	18 900,00	19 424,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	80 000,00	80 887,63	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 140 800,00	1 158 235,40	465,51	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	610 500,00	605 288,00	0,00	0,00	5 212,00
74121	Dotation de solidarité rurale	247 000,00	257 234,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	44 500,00	40 084,00	0,00	0,00	4 416,00
744	FCTVA	2 600,00	3 504,56	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	20 000,00	11 329,35	465,51	0,00	8 205,14
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	97 200,00	104 500,49	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxes	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation	0,00	53 628,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes	9 000,00	9 994,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes	60 000,00	72 673,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	75 010,00	79 284,74	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	75 000,00	78 459,42	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00	825,32	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		3 814 353,00	3 911 145,59	5 967,07	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	22 500,00	20 209,25	0,00	0,00	2 290,75
76232	Par le GFP de rattachement	22 500,00	20 206,00	0,00	0,00	2 294,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	3,25	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 366,00	53 357,12	4 922,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	697,02	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	3 366,00	16 416,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	4 922,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 342,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	21 000,00	31 842,10	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		3 861 219,00	3 984 711,96	10 889,07	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 861 219,00	3 984 711,96	10 889,07	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		782 949,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = OI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	110 794.18	52 564,40	4 674,00	53 555.78
2031	Frais d'études	107 194.18	49 462,40	4 674,00	53 057.78
2051	Concessions et droits similaires	3 600.00	3 102,00	0,00	498.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	984 000.00	979 193,45	0,00	4 806.55
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	4 000.00	0,00	0,00	4 000.00
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	980 000.00	979 193,45	0,00	806.55
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	563 900.74	241 960,16	173 525,89	148 414.69
2111	Terrains nus	59 159.39	802,46	60 574,39	0.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 776.39	1 381,60	0,00	1 394.79
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	28 744.00	58 442,37	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	2 789.97	0,00	0,00	2 789.97
21312	Bâtiments scolaires	50 178.00	21 536,22	23 443,20	5 198.58
21316	Équipements du cimetière	13 900.00	13 900,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	21 485.67	4 330,61	10 362,19	6 792.87
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	6 145.20	36 372,65	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0.00	1 360,52	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 960.00	11 430,69	1 953,24	576.07
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	800.00	795,96	0,00	4.04
2161	Oeuvres et objets d'art	0.00	211,00	0,00	0.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	60 000.00	0,00	0,00	60 000.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	52 524.49	35 882,14	4 336,30	12 306.05
2184	Mobilier	31 052.00	5 465,00	0,00	25 587.00
2188	Autres immobilisations corporelles	220 385.63	50 048,94	72 856,57	97 480.12
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	849 538.33	501 166,13	256 337,01	92 035.19
2312	Agencements et aménagements de terrains	16 896.00	11 880,00	0,00	5 016.00
2313	Constructions	705 306.64	438 154,75	226 421,01	40 730.88
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 500.00	5 301,36	0,00	198.64
2318	Autres immobilisations corporelles	108 292.00	45 830,02	29 916,00	32 545.98
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	13 543.69	0,00	0,00	13 543.69
Total des dépenses d'équipement		2 508 233.25	1 774 884,14	434 536,90	298 812.21
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 136.00	19 135,75	0,00	0.25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 136.00	19 135,75	0,00	0.25
16	Emprunts et dettes assimilées	172 662.00	172 659,92	0,00	2.08
1641	Emprunts en euros	170 184.00	170 182,62	0,00	1.38
16878	Autres organismes et particuliers	2 478.00	2 477,30	0,00	0.70
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 609.84			
Total des dépenses financières		200 407.84	191 795,67	0,00	8 612.17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 708 641.09	1 966 679,81	434 536,90	307 424.38
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	134 999.98	115 587,18		19 412.80
2031	Frais d'études	61 000.00	0,00		61 000.00
2313	Constructions	73 999.98	114 081,18		0.00
2318	Autres immobilisations corporelles	0.00	1 506,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		134 999.98	115 587,18		19 412.80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 843 641.07	2 082 266,99	434 536,90	326 837.18
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 076-217602226-20200612-DELIB_1_4-DE

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	473 328.87	184 717,89	439 388,64	0.00
13151	GFP de rattachement	84 830.00	0,00	34 109,99	50 720.01
1321	Etat et établissements nationaux	92 980.15	118 929,56	20 196,40	0.00
1322	Régions	0.00	0,00	1 090,20	0.00
1323	Départements	111 523.00	56 992,68	87 320,32	0.00
13251	GFP de rattachement	0.00	0,00	187 256,38	0.00
1326	Autres établissements publics locaux	137 067.00	0,00	70 975,00	66 092.00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	41 928.72	0,00	0,00	41 928.72
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00	0,00	4 941,00	0.00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	5 000.00	8 795,65	33 499,35	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		473 328.87	184 717,89	439 388,64	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 046.15	180 197,09	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	140 046.15	180 197,09	0,00	0.00
138	Subventions d'investissement	0.00	533,60	0,00	0.00
1383	Départements	0.00	533,60	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	50 000.00	53 130,00	0,00	0.00
276351	GFP de rattachement	50 000.00	53 130,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		190 046.15	233 860,69	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		663 375.02	418 578,58	439 388,64	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	280 000.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	216 125.00	190 783,81		25 341.19
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0.00	4 342,00		0.00
28031	Amortissements des frais d'études	2 913.00	2 912,60		0.40
28033	Amortissement de frais d'insertion	432.00	432,00		0.00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	9 990.00	9 989,29		0.71
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	2 478.00	2 477,30		0.70
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 018.00	1 018,00		0.00
28051	Concessions et droits similaires	6 307.00	7 406,84		0.00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 793.00	2 770,00		23.00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	9 552.00	9 961,80		0.00
281312	Bâtiments scolaires	19 656.00	156,00		19 500.00
281316	Equipements du cimetière	1 137.00	1 136,20		0.80
281318	Autres bâtiments publics	5 104.00	2 569,12		2 534.88
28132	Immeubles de rapport	38 824.00	32 419,37		6 404.63
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons.	3 310.00	3 309,20		0.80
28138	Autres constructions	5 043.00	5 042,40		0.60
28152	Installations de voirie	474.00	620,75		0.00
281534	Réseaux d'électrification	91.00	90,01		0.99
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	491.00	489,84		1.16
281571	Matériel roulant	3 045.00	3 045,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 100.00	0,00		1 100.00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	224.00	0,00		224.00
28182	Matériel de transport	9 437.00	9 435,64		1.36
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 581.00	7 577,12		3.88

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

CA 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28184	Mobilier	8 139,00	6 631,14		1 507,86
28188	Autres immobilisations corporelles	76 986,00	76 952,19		33,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		496 125,00	190 783,81		305 341,19
041	Opérations patrimoniales (5)	134 999,98	115 587,18		19 412,80
2031	Frais d'études	73 999,98	112 347,18		0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 240,00		0,00
2313	Constructions	61 000,00	0,00		61 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		631 124,98	306 370,99		324 753,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 294 500,00	724 949,57	439 388,64	130 161,79
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		1 549 141,07			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 2**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

FINANCES – COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET VILLE :

Rapporteur : M. Claude PETIT

M. PETIT informe l'assemblée délibérante que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par Mme RUFFE, trésorière municipale en poste à la perception de Duclair et que le compte de gestion établi est conforme au compte administratif 2019 de la commune.

M. PETIT précise que le receveur a transmis à la ville son compte de gestion.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Annexe : synthèse du compte de gestion 2019 Ville fourni par le Trésor Public.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 076014

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DUCLAIR

ETABLISSEMENT : DUCLAIR -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20000 - DUCLAIR -

Exercice 2019

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	1 549 141,07		-1 357 317,42		191 823,65
Fonctionnement	782 949,90		102 538,34		885 488,24
TOTAL I	2 332 090,97		-1 254 779,08		1 077 311,89
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 332 090,97		-1 254 779,08		1 077 311,89

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 076-217602226-20200612-DELIB_1_4-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

20000 - DUCLAIR -

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 843 641,07	4 648 510,90	7 492 151,97
Titres de recette émis (b)	724 949,57	4 003 315,66	4 728 265,23
Réductions de titres (c)		7 714,63	7 714,63
Recettes nettes (d = b - c)	724 949,57	3 995 601,03	4 720 550,60
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 843 641,07	4 648 510,90	7 492 151,97
Mandats émis (f)	2 082 266,99	3 974 712,31	6 056 979,30
Annulations de mandats (g)		81 649,62	81 649,62
Depenses nettes (h = f - g)	2 082 266,99	3 893 062,69	5 975 329,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		102 538,34	
(h - d) Déficit	1 357 317,42		1 254 779,08

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 3**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

FINANCES – AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET VILLE :

Rapporteur : M. Claude PETIT

Pour mémoire : à partir de ce point, M. le Maire revient dans la salle.

Section d'investissement 2019 :

Résultat déficitaire de l'exercice 2019 :	- 1 357 317,42 €
Report antérieur :	<u>+1 549 141,07 €</u>
Excédent de clôture de l'exercice 2019 :	+ 191 823,65 €

Section de fonctionnement 2019 :

Résultat excédentaire de l'exercice 2019 :	+102 538,34 €
Report antérieur :	<u>+782 949,90 €</u>
Excédent de clôture de l'exercice 2019 :	+885 488,24 €

Soit un excédent total de clôture de l'exercice 2019 : 1 077 311,89 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De reporter au BP 2020 :
 - Section d'investissement : l'excédent d'investissement de l'exercice 2019 est de +191 823,65 €
 - Section de fonctionnement : l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 est de +885 488,24 €.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 4

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET VILLE :

Rapporteur : M. Claude PETIT

Vu les explications fournies par M. PETIT, Adjoint en charge des Finances, de l'Attractivité et des Ressources humaines,

Le budget est arrêté et équilibré à la somme de :

Section de fonctionnement : 4 705 928,00 €

Section d'investissement : 1 968 263,56 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Adopte le budget primitif 2020 de la Ville, tel que présenté en séance.

Annexe : synthèse du budget primitif 2020 Ville.

Vote : adopté à la majorité (5 votes contre : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DUCLAIR

Numéro SIRET : 21760222600011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DUCLAIR

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de DUCLAIR

ANNEE 2020

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 705 928,00	3 820 439,77

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 885 488,23

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 705 928,00	4 705 928,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 533 726,66	1 337 051,27

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	434 536,90	439 388,64
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 191 823,65

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 968 263,56	1 968 263,56
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	6 674 191,56	6 674 191,56
---------------------	--------------	--------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 414 373,00	0,00	1 426 950,00		1 426 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 759 960,00	0,00	1 767 618,00		1 767 618,00
014	Atténuations de produits	212 577,00	0,00	196 400,00		196 400,00
65	Autres charges de gestion courante	671 620,00	0,00	679 313,00		679 313,00
Total des dépenses de gestion courante		4 058 530,00	0,00	4 070 281,00		4 070 281,00
66	Charges financières	31 300,00	0,00	28 596,00		28 596,00
67	Charges exceptionnelles	13 708,00	0,00	11 500,00		11 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	40 000,00		57 000,00		57 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 505,90		11 378,42		11 378,42
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 148 043,90	0,00	4 178 755,42		4 178 755,42
023	Virement à la section d'investissement (5)	280 000,00		307 000,00		307 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	216 125,00		220 172,58		220 172,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		496 125,00		527 172,58		527 172,58
TOTAL		4 644 168,90	0,00	4 705 928,00		4 705 928,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 705 928,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	14 300,00	0,00	14 500,00		14 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 000,00	0,00	184 000,00		184 000,00
73	Impôts et taxes	2 399 243,00	0,00	2 390 877,00		2 390 877,00
74	Dotations, subventions et participations	1 140 800,00	0,00	1 148 332,00		1 148 332,00
75	Autres produits de gestion courante	75 010,00	0,00	61 104,77		61 104,77
Total des recettes de gestion courante		3 814 353,00	0,00	3 798 813,77		3 798 813,77
76	Produits financiers	22 500,00	0,00	20 003,00		20 003,00
77	Produits exceptionnels	24 366,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 861 219,00	0,00	3 818 816,77		3 818 816,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			1 623,00		1 623,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				1 623,00		1 623,00
TOTAL		3 861 219,00	0,00	3 820 439,77		3 820 439,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

885 488,23

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 705 928,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

525 549,58

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	110 794,18	4 674,00	53 720,00		58 384,00
204	Subventions d'équipement versées	984 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles	563 900,74	173 525,89	516 450,00		689 975,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	849 538,33	256 337,01	670 025,00		926 362,01
Total des dépenses d'équipement		2 508 233,25	434 536,90	1 260 195,00		1 694 731,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 136,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	172 662,00	0,00	154 714,00		154 714,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 609,84		25 932,66		25 932,66
Total des dépenses financières		200 407,84	0,00	180 646,66		180 646,66
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 708 641,09	434 536,90	1 440 841,66		1 875 378,56
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			1 623,00		1 623,00
041	Opérations patrimoniales (4)	134 999,98		91 262,00		91 262,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		134 999,98		92 885,00		92 885,00
TOTAL		2 843 641,07	434 536,90	1 533 726,66		1 968 263,56

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 968 263,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	473 328,87	439 388,64	3 616,69		443 005,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	600 000,00		600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		473 328,87	439 388,64	603 616,69		1 043 005,33
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 046,15	0,00	115 000,00		115 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		190 046,15	0,00	115 000,00		115 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		663 375,02	439 388,64	718 616,69		1 158 005,33
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	280 000,00		307 000,00		307 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	216 125,00		220 172,58		220 172,58
041	Opérations patrimoniales (4)	134 999,98		91 262,00		91 262,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		631 124,98		618 434,58		618 434,58
TOTAL		1 294 500,00	439 388,64	1 337 051,27		1 776 439,91

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

191 823,65

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 968 263,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

525 549,58

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 076-217602226-20200612-DELIB_1_4-DE

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 426 950,00		1 426 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 767 618,00		1 767 618,00
014	Atténuations de produits	196 400,00		196 400,00
65	Autres charges de gestion courante	679 313,00		679 313,00
66	Charges financières	28 596,00	0,00	28 596,00
67	Charges exceptionnelles	11 500,00	0,00	11 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	57 000,00	220 172,58	277 172,58
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 378,42		11 378,42
023	Virement à la section d'investissement		307 000,00	307 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 178 755,42	527 172,58	4 705 928,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 705 928,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 623,00	1 623,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	154 714,00	0,00	154 714,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	58 394,00	0,00	58 394,00
204	Subventions d'équipements versés	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	689 975,89	0,00	689 975,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	926 362,01	91 262,00	1 017 624,01
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	25 932,66		25 932,66
	Dépenses d'investissement - Total	1 875 378,56	92 885,00	1 968 263,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 968 263,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 500,00		14 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	184 000,00		184 000,00
73	Impôts et taxes	2 390 877,00		2 390 877,00
74	Dotations, subventions et participations	1 148 332,00		1 148 332,00
75	Autres produits de gestion courante	61 104,77	0,00	61 104,77
76	Produits financiers	20 003,00	0,00	20 003,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 623,00	1 623,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 818 816,77	1 623,00	3 820 439,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

885 488,23

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 705 928,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 000,00	0,00	115 000,00
13	Subventions d'investissement	443 005,33	0,00	443 005,33
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	91 262,00	91 262,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		220 172,58	220 172,58
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		307 000,00	307 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 158 005,33	618 434,58	1 776 439,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

191 823,65

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 968 263,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 414 373,00	1 426 950,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	8 000,00	7 000,00	
60611	Eau et assainissement	20 250,00	17 300,00	
60612	Énergie - Électricité	95 100,00	98 850,00	
60613	Chauffage urbain	71 400,00	79 800,00	
60622	Carburants	18 800,00	17 650,00	
60623	Alimentation	7 050,00	5 500,00	
60624	Produits de traitement	600,00	600,00	
60628	Autres fournitures non stockées	39 700,00	59 830,00	
60631	Fournitures d'entretien	13 300,00	10 940,00	
60632	Fournitures de petit équipement	22 357,00	26 640,00	
60633	Fournitures de voirie	4 700,00	1 950,00	
60636	Vêtements de travail	4 400,00	9 700,00	
6064	Fournitures administratives	3 600,00	3 450,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	2 000,00	800,00	
6067	Fournitures scolaires	18 850,00	18 600,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 600,00	2 180,00	
611	Contrats de prestations de services	350 088,00	401 800,00	
6122	Crédit-bail mobilier	8 358,00	11 400,00	
6132	Locations immobilières	1 920,00	9 990,00	
6135	Locations mobilières	55 436,00	39 000,00	
61521	Terrains	110 600,00	20 600,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	82 179,00	64 700,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	28 300,00	83 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	7 200,00	4 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	3 000,00	
61551	Matériel roulant	39 400,00	44 200,00	
61558	Autres biens mobiliers	42 148,00	45 800,00	
6156	Maintenance	58 647,00	45 450,00	
6161	Assurance multirisques	37 830,00	38 320,00	
6168	Autres primes d'assurance	115,00	0,00	
617	Etudes et recherches	7 000,00	1 800,00	
6182	Documentation générale et technique	760,00	1 770,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 220,00	2 330,00	
6226	Honoraires	6 221,00	13 100,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	
6228	Divers	11 410,00	6 000,00	
6231	Annonces et insertions	14 600,00	12 400,00	
6232	Fêtes et cérémonies	93 044,00	93 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 120,00	900,00	
6237	Publications	8 300,00	10 150,00	
6238	Divers	500,00	100,00	
6241	Transports de biens	550,00	500,00	
6247	Transports collectifs	4 000,00	3 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 350,00	800,00	
6257	Réceptions	200,00	100,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 350,00	5 400,00	
6262	Frais de télécommunications	24 150,00	28 110,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 650,00	5 030,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	500,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 000,00	52 000,00	
6288	Autres services extérieurs	2 250,00	2 850,00	
63512	Taxes foncières	8 000,00	12 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 170,00	2 460,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 759 960,00	1 767 618,00	
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	7 700,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	23 300,00	23 300,00	

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6331	Versement de transport	18 600,00	19 700,00	
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle con	17 200,00	11 200,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 800,00	15 800,00	
64111	Rémunération principale	842 800,00	827 700,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	32 950,00	35 700,00	
64118	Autres indemnités	198 000,00	197 100,00	
64131	Rémunérations	67 200,00	107 200,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	162 400,00	164 700,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	271 250,00	267 100,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 600,00	3 900,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	75 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	4 660,00	4 890,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	9 500,00	9 328,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	
014	Atténuations de produits	212 577,00	196 400,00	
739211	Attributions de compensation	208 577,00	192 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	4 000,00	4 400,00	
65	Autres charges de gestion courante	671 620,00	679 313,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	4 950,00	9 150,00	
6531	Indemnités	111 600,00	120 000,00	
6532	Frais de mission	500,00	500,00	
6533	Cotisations de retraite	4 700,00	5 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	9 100,00	9 100,00	
6535	Formation	2 300,00	2 300,00	
6536	Frais de représentation du maire	200,00	200,00	
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de m		250,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 100,00	2 000,00	
6542	Créances éteintes	1 560,00	2 000,00	
65548	Autres contributions	166 000,00	155 408,00	
6558	Autres contributions obligatoires	86 000,00	78 800,00	
657362	CCAS		25 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	282 600,00	269 600,00	
65888	Autres	10,00	5,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 058 530,00	4 070 281,00	
66	Charges financières (b)	31 300,00	28 596,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 800,00	26 596,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	2 500,00	2 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	13 708,00	11 500,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	900,00	500,00	
6714	Bourses et prix	1 500,00	1 500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 708,00	4 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles	6 600,00	5 500,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	40 000,00	57 000,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnerr	40 000,00	57 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	4 505,90	11 378,42	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 148 043,90	4 178 755,42	
023	Virement à la section d'investissement	280 000,00	307 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	216 125,00	220 172,58	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	216 125,00	220 172,58	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		496 125,00	527 172,58	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		496 125,00	527 172,58	

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 076-217602226-20200612-DELIB_1_4-DE

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 644 168,90	4 705 928,00	
---	--------------	--------------	--

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 705 928,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 547,85
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 692,74
= Différence ICNE N - ICNE N-1	855,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	14 300,00	14 500,00	
6091	de matières premières (et fournitures)	1 500,00	0,00	
6096	d'approvisionnements non stockés		0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	12 800,00	14 500,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 000,00	184 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	5 000,00	
70312	Redevances funéraires	2 000,00	1 000,00	
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public	5 000,00	10 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	160 000,00	160 000,00	
70688	Autres prestations de services		0,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	4 000,00	3 000,00	
70878	par d'autres redevables	7 000,00	5 000,00	
73	Impôts et taxes	2 399 243,00	2 390 877,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 900 500,00	1 900 000,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	260 000,00	270 000,00	
73221	FNGIR	44 843,00	44 877,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	84 000,00	80 000,00	
7336	Droits de place	11 000,00	8 000,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	18 900,00	18 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	80 000,00	70 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 140 800,00	1 148 332,00	
7411	Dotations forfaitaires	610 500,00	601 822,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	247 000,00	267 908,00	
74127	Dotations nationales de péréquation	44 500,00	40 602,00	
744	FCTVA	2 600,00	0,00	
7478	Autres organismes	20 000,00	10 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	97 200,00	100 000,00	
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxes professionnelles	50 000,00	0,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		50 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	9 000,00	8 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation	60 000,00	70 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	75 010,00	61 104,77	
752	Revenus des immeubles	75 000,00	61 100,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00	4,77	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 814 353,00	3 798 813,77	
76	Produits financiers (b)	22 500,00	20 003,00	
76232	Par le GFP de rattachement	22 500,00	20 000,00	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		3,00	
77	Produits exceptionnels (c)	24 366,00	0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	3 366,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	21 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 861 219,00	3 818 816,77	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		1 623,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées à		1 623,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 623,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 861 219,00	3 820 439,77	

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	885 488,23
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 705 928,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	110 794,18	53 720,00	
2031	Frais d'études	107 194,18	53 720,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 600,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	984 000,00	20 000,00	
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	4 000,00	14 000,00	
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	980 000,00	0,00	
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		6 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	563 900,74	516 450,00	
2111	Terrains nus	59 159,39	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 776,39	5 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	28 744,00	143 275,00	
21311	Hôtel de ville	2 789,97	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	50 178,00	17 000,00	
21316	Équipements du cimetière	13 900,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	21 485,67	25 500,00	
2135	Installat* générales, agencements, aménagements des con	6 145,20	9 400,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		12 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 960,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	800,00	1 200,00	
2161	Oeuvres et objets d'art		250,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	60 000,00	0,00	
2182	Matériel de transport		37 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	52 524,49	34 600,00	
2184	Mobilier	31 052,00	29 900,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	220 385,63	201 325,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	849 538,33	670 025,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	16 896,00	0,00	
2313	Constructions	705 308,64	665 025,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 500,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	108 292,00	5 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	13 543,69	0,00	
Total des dépenses d'équipement		2 508 233,25	1 260 195,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 136,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 136,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	172 662,00	154 714,00	
1641	Emprunts en euros	170 184,00	151 236,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	
16878	Autres organismes et particuliers	2 478,00	2 478,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 609,84	25 932,66	
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 609,84	25 932,66	
Total des dépenses financières		200 407,84	180 646,66	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 708 641,09	1 440 841,66	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		1 623,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		1 623,00	
139151	GFP de rattachement		1 623,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	134 999,98	91 262,00	
2031	Frais d'études	61 000,00	0,00	
2313	Constructions	73 999,98	60 300,00	

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2318	Autres immobilisations corporelles		30 962,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	134 999,98	92 885,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 843 641,07	1 533 726,66	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	434 536,90
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 968 263,56
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	473 328,87	3 616,69	
13151	GFP de rattachement	84 830,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	92 980,15	0,00	
1322	Régions		0,00	
1323	Départements	111 523,00	0,00	
13251	GFP de rattachement		3 616,69	
1326	Autres établissements publics locaux	137 067,00	0,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	41 928,72	0,00	
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	5 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		600 000,00	
1641	Emprunts en euros		600 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		473 328,87	603 616,69	
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 046,15	115 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	140 046,15	115 000,00	
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	
276351	GFP de rattachement	50 000,00	0,00	
Total des recettes financières		190 046,15	115 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		663 375,02	718 616,69	
021	Virement de la section de fonctionnement	280 000,00	307 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	216 125,00	220 172,58	
28031	Amortissements des frais d'études	2 913,00	11 169,22	
28033	Amortissement de frais d'insertion	432,00	432,00	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		32 640,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	9 990,00	0,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	2 478,00	2 477,30	
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 018,00	1 018,00	
28051	Concessions et droits similaires	6 307,00	1 720,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 793,00	3 125,58	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	9 552,00	13 247,00	
281312	Bâtiments scolaires	19 656,00	2 310,00	
281316	Equipements du cimetière	1 137,00	3 453,20	
281318	Autres bâtiments publics	5 104,00	4 652,12	
28132	Immeubles de rapport	38 824,00	32 419,37	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	3 310,00	4 162,20	
28138	Autres constructions	5 043,00	5 042,40	
28152	Installations de voirie	474,00	430,61	
281534	Réseaux d'électrification	91,00	90,01	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	491,00	322,36	
281571	Matériel roulant	3 045,00	3 045,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie		1 905,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 100,00	486,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	224,00	516,00	
28182	Matériel de transport	9 437,00	9 435,64	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 581,00	11 596,01	

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR

BP 2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28184	Mobilier	8 139,00	5 288,59	
28188	Autres immobilisations corporelles	76 986,00	69 188,97	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		496 125,00	527 172,58	
041	Opérations patrimoniales (9)	134 999,98	91 262,00	
2031	Frais d'études	73 999,98	91 262,00	
2313	Constructions	61 000,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		631 124,98	818 434,58	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 294 500,00	1 337 051,27	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

439 388,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

191 823,65

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 968 263,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE DUCLAIR - 76 - Commune de DUCLAIR	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 311 386,47									
1641 Emprunts en euros (total)					2 311 386,47									
2151572	SA CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009		15/01/2002	167 693,92	V	EURBOR	4,99	3,09067		A	C	N	A-1
70005769203	CREDIT AGRICOLE DE HAUTE NORMANDIE	18/01/2010		20/04/2010	275 000,00	V	EURBOR	1,075	0,86644		T	C	N	A-1
70007850679	CREDIT AGRICOLE DE HAUTE NORMANDIE	03/08/2012		02/01/2013	221 309,73	F		3,89	7,341		A	X	N	A-1
10000135051	CREDIT AGRICOLE DE HAUTE NORMANDIE	24/07/2015		10/02/2016	447 382,92	F		1,39	3,64532		A	X	N	A-1
co8637	CREDIT AGRICOLE DE HAUTE NORMANDIE	16/10/2017		01/03/2018	1 200 000,00	F		1,64	1,65505		T	C	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					52 023,22									
16878 Autres organismes et particuliers (total)					52 023,22									
140	SA LOGEAL	14/01/1994		01/12/2006	52 023,22	F		3,7	5,06592		A	C	N	A-1
Total général					2 363 409,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le



ID : 076-217602226-20200612-DELIB_1_4-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 411 184,32						151 234,30	23 177,59	0,00	5 445,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 411 184,32						151 234,30	23 177,59	0,00	5 445,06
2151572	N	0,00		16 769,39	1,00 V			EURIBOR	2,99988	8 384,69	1,70	0,00	400,84
70005769203	N	0,00		6 875,00	0,00 V			EURIBOR	0,86032	6 875,00	0,00	0,00	0,00
70007850679	N	0,00		54 561,05	1,00 F				7,341	26 760,07	2 122,42	0,00	1 078,46
10000135051	N	0,00		252 978,88	4,08 F				3,64532	49 214,54	3 516,41	0,00	2 525,49
co9637	N	0,00		1 080 000,00	17,92 F				1,66817	60 000,00	17 537,06	0,00	1 440,47
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		17 341,02						2 477,30	1 791,28	0,00	149,27
16878 Autres organismes et particuliers (total)		0,00		17 341,02						2 477,30	1 791,28	0,00	149,27
140	N	0,00		17 341,02	6,62 F				5,06592	2 477,30	1 791,28	0,00	149,27
Total général		0,00		1 428 525,34						153 711,60	24 968,87	0,00	5 594,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



VILLE DE
DUCLAIR

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le



ID : 076-217602226-20200612-DELIB_5_12-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 5**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

FINANCES – FIXATION DES TAUX DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS (MAIRE ET ADJOINTS) :

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

M. le Maire rappelle que les fonctions d'élu local sont gratuites. Toutefois, une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Son octroi nécessite une délibération qui doit intervenir dans les 3 mois suivant l'installation du conseil municipal.

Il est possible d'allouer des indemnités de fonctions, dans la limite de l'enveloppe, au Maire, Adjoints et conseillers municipaux délégués.

Toutes les indemnités sont calculées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique.

En ce qui concerne Duclair, les montants des indemnités peuvent être majorés de 15%, pour « ancien chef-lieu de canton ».

L'enveloppe indemnitaire globale maximale se calcule en additionnant :

- L'indemnité maximale autorisée au Maire,
- L'indemnité maximale autorisée par Adjoint, multipliée par le nombre d'Adjoints ayant reçu délégation.

Pour Duclair, sachant que le nombre d'adjoints a été fixé à 7 par le conseil municipal, l'enveloppe indemnitaire globale annuelle est donc de 112 176.48 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

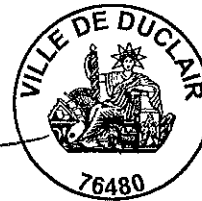
- Décide d'instaurer les indemnités de fonction suivantes :
 - Maire : 55% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 1 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 2 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 3 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 4 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 5 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 6 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
 - Adjoint 7 : 22% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

- Décide de majorer de 15% le montant de ces indemnités, au titre d'"ancien chef-lieu de canton",
- Dit que le versement de ces indemnités prendra effet à la prise de fonction des élus concernés,
- Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget de la ville, articles 6531, 6533, 6534 et 6451 à la fonction 021.

Vote : adopté à la majorité (5 votes contre : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELAENDRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 6**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU C.G.C.T. :**

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

L'article L.2122-22 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales) permet au conseil municipal de déléguer au Maire certaines de ses compétences.

Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande. Il s'agit, en somme, d'une fluidification de l'administration de la collectivité.

Le conseil municipal peut accorder au Maire des délégations de façon partielle :

- Soit en ne souhaitant pas déléguer l'intégralité des compétences mentionnées dans les 28 alinéas de l'article L 2122-22,
- Soit en posant le principe de limites (*Par exemple pour les marchés publics, en disant que le Maire aura délégation pour les marchés jusqu'à « x » euros*)

Il est important de noter qu'une fois les délégations accordées par le conseil municipal au Maire, celui-ci est seul compétent pour statuer dans la matière concernée : une délibération du conseil municipal sur une matière déléguée serait entachée d'illégalité (*Sauf en cas d'absence ou d'empêchement du Maire*). Autrement dit, en accordant des délégations au Maire au titre de l'article L.2122-22, le conseil municipal se dessaisit de sa compétence dans les matières concernées.

Le Maire doit rendre compte des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22, à chacune des réunions du conseil municipal.

D'autre part, le Maire ne peut pas déléguer à ses Adjoints une mission qui lui a été déléguée par le conseil municipal en application de l'article L 2122-22, sauf si ce dernier l'y a autorisé dans sa délibération, ce qui s'applique à toute subdélégation en cas d'empêchement ou d'absence du Maire.

Considérant que le Maire peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant l'intérêt pour la Ville à accélérer la prise de décisions et à fluidifier l'administration de la collectivité,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T.,

Considérant que dans une optique de continuité de l'action municipale, il est opportun de prévoir des dispositions de subdélégation, en cas d'empêchement momentané de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Délègue à M. le Maire, pour la durée de son mandat, le pouvoir de prendre toutes décisions concernant les points suivants, lui permettant :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

21° D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code ;

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles, dans les conditions fixées par le conseil municipal ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

25° : non délégué.

26° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

27° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

28° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

29° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L.123-19 du Code de l'environnement.

Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

- Autorise M. le Maire à subdéléguer à son tour à deux adjoints de son choix, avec entre ceux-ci un ordre de priorité « 1 » « 2 », les missions qui lui ont été déléguées par le conseil municipal au titre de l'article L.2122-22 du CGCT.
- Dit que ces subdélégations s'appliqueront uniquement en cas d'absence ou d'empêchement de M. le Maire et en ce qui concerne l'adjoint en « 2 » dans l'ordre de priorité, en cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. le Maire et de l'adjoint « 1 » dans l'ordre de priorité.

Précisions :

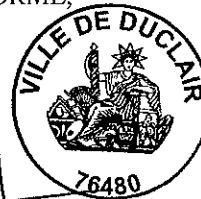
L'alinéa n°25 (texte reproduit ci-dessous) n'est pas intégré à la délibération, s'agissant d'un alinéa spécifique aux communes de montagne.

25° D'exercer, au nom de la commune, le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique prévu au troisième alinéa de l'article L. 151-37 du code rural et de la pêche maritime en vue de l'exécution des travaux nécessaires à la constitution d'aires intermédiaires de stockage de bois dans les zones de montagne ;

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 7**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE – DETERMINATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES :

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

Conformément à l'article L.2121-22 du C.G.C.T., M. Le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du C.G.C.T.). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article). La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du C.G.C.T.,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Détermine le nombre des membres de chaque commission municipale à 7, dont M. le Maire en tant que président et un membre de l'opposition.
- Détermine le nombre de commissions municipales à 6 et désigne les commissions municipales suivantes :

***Finances, Attractivité et Ressources humaines :**

Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : M. Claude PETIT, Mme Catherine LILLINI, M. Médéric FIQUET, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Anne VINCENT et M. Lukas BLANPAIN.

***Sports :**

Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : M. Yann LE BORGNE, M. Claude PETIT, M. Benoist VAILLOT, M. Laurent BÉNARD, M. François DELAUNAY et M. David FONTAINE.

***Culture et Jumelage :**

Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : Mme Annie LELOUP, Mme Mathilde HURÉ, M. Vincent FASCIANA, Mme Chantal VALLET-CREVEL, Mme Christine ANGRAND et M. David FONTAINE.

***Urbanisme, Bâtiments, Sécurité, Environnement et Voirie :**

Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : M. Michel ALLAIS, M. Yann LE BORGNE, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, M. François DELAUNAY et M. Serge CADINOT.

***Affaires scolaires et jeunesse :**

Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : Mme Mathilde HURÉ, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, Mme Virginie PÉRIERS, Mme Christine ANGRAND et Mme Claire CANARD.

***Animation et Vie associative :**

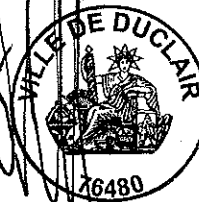
Président : M. Jean DELALANDRE

Membres : M. Didier DUVAL, Mme Véronique FERMÉ, Mme Catherine LILLINI, Mme Virginie PÉRIERS, Mme Joëlle OUVRY et Mme Sylvie VATINEL.

Vote : adopté à la majorité (5 votes contre : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE





VILLE DE
DUCLAIR

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le



ID : 076-217602226-20200612-DELIB_5_12-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 8**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ – NOMINATION DES MEMBRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

Rapporteur : Mme Véronique FERMÉ

M. le Maire informe que suite aux élections municipales, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lequel anime une action générale de prévention et de développement social dans la ville, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Administré par un conseil d'administration, le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et ainsi d'un budget propre.

Le CCAS de Duclair a adopté un règlement intérieur le 3 octobre 2014 qui fixe le conseil d'administration à 6 membres élus en son sein par le conseil municipal et 6 membres extérieurs, M. le Maire en est le président de droit.

L'élection des membres élus du conseil d'administration du CCAS le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Le vote est secret. Chaque conseiller municipal peut présenter une liste de candidats. Si le nombre de candidats est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à cette liste, le ou les sièges sont pourvus par les autres listes. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Vu les articles R.123-7, R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le règlement intérieur du CCAS du 3 octobre 2014,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de fixer à 12 au total le nombre des membres du CCAS en plus du Président. Il procède ensuite au vote à bulletin secret.

2 listes sont présentées :

*celle de M. DELALANDRE composée de 6 membres : 1. Véronique FERMÉ, 2. Catherine LILLINI, 3. Madeline MONTEIRO, 4. Mame Bigué THEBAULT, 5. Joëlle OUVRY, 6. Claude PETIT.

*Celle de M. BLANPAIN composée de 5 membres : 1. Lukas BLANPAIN, 2. Claire CANARD, 3. Serge CADINOT, 4. Sylvie VATINEL, 5. David FONTAINE.

Vote : 22 Voix pour la liste de M. DELALANDRE et 5 Voix pour la liste de M. BLANPAIN.

M. Le Maire est de droit le Président du CCAS, sont donc élus : 1. Véronique FERMÉ, 2. Catherine LILLINI, 3. Madeline MONTEIRO, 4. Mame Bigué THEBAULT, 5. Joëlle OUVRY, 6. Lukas BLANPAIN.

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 9**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ – DÉSIGNATION D'UN ELU DELEGUE
AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.) :**

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

La Ville est adhérente au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.), organisme procurant aux agents municipaux des prestations sociales diversifiées (prêts, plan chèques vacances, aides, bons d'achat etc.).

Il est nécessaire, en début de mandat, de désigner au sein du conseil municipal, un délégué qui représentera les élus au sein des réunions de la délégation départementale du C.N.A.S.

M. DELALANDRE propose la candidature de M. PETIT. M. BLANPAIN propose sa candidature. M. DELALANDRE précise que ce n'est pas un vote, mais une désignation.

Considérant l'adhésion de la Ville de Duclair au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne M. Claude PETIT en tant que délégué au C.N.A.S.

Vote : adopté à la majorité (5 abstentions : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 10**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS
REPRÉSENTANT LA VILLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET
L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS (ADICO) :**

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

M. DELALANDRE propose la candidature de M. ALLAIS en tant que titulaire et celle de M. FIQUET en tant que suppléant. M. BLANPAIN propose la candidature de M. CADINOT. M. DELALANDRE précise que ce n'est pas un vote, mais une désignation.

Considérant l'adhésion de la Ville de Duclair à l'ADICO,
Considérant la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant afin de représenter la Ville de Duclair au sein de l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités),
Considérant que le mandat des nouveaux représentants de la Ville de Duclair ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du conseil municipal,

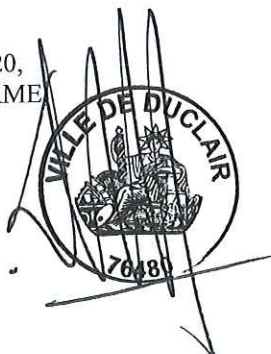
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération d'adhésion à l'ADICO du 21 décembre 2018,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- Monsieur Michel ALLAIS qualité de délégué titulaire,
- Monsieur Médéric FIQUET en qualité de délégué suppléant,
- Autorise Monsieur le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Vote : adopté à la majorité (5 abstentions : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 11**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ – DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT FORÊT-BOIS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

La forêt et les espaces boisés représentent un enjeu important pour les territoires normands, aussi la Région Normandie a chargé l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR Normandie) de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité.

Destinataire d'informations régulières tout au long du mandat et bénéficiant de conseils avisés grâce à l'accompagnement de l'URCOFOR Normandie, l'élus référent deviendra l'interlocuteur privilégié de la Ville de Duclair sur les sujets relatifs à la forêt.

M. DELALANDRE propose la candidature de M. VAILLOT. M. BLANPAIN propose la candidature de M. FONTAINE. M. DELALANDRE précise que ce n'est pas un vote, mais une désignation.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie en date du 18 mars 2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- Monsieur Benoist VAILLOT en qualité de référent forêt-bois,
- Autorise Monsieur le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Vote : adopté à la majorité (5 abstentions : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12 JUIN 2020 – N° 12**

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27 – Présents : 27 – Votants : 27

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Véronique FERMÉ, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Mathilde HURÉ, Didier DUVAL, adjoints.

Madame Catherine LILLINI, conseillère municipale déléguée, Mme Madeline MONTEIRO, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Benoist VAILLOT, M. Vincent FASCIANA, Mme Virginie PERIERS, M. Arnaud DELAUNAY, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Laurent BÉNARD, Mme Joëlle OUVRY, M. Médéric FIQUET, Mme Christine ANGRAND, M. François DELAUNAY, Mme Anne VINCENT, M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Madeline MONTEIRO, conseillère municipale.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ – PROPOSITIONS POUR LA COMPOSITION DE
LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :**

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

Conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) et suite aux élections municipales de mars dernier, une nouvelle commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) doit être instituée. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Pour la composer, une liste doit être proposée par le conseil municipal à l'administration fiscale.
Cette liste doit comporter 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants.

Vu la lettre reçue de la Direction Générale des Finances Publiques de Rouen, en date du 2 juin 2020,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de proposer la liste de personnes ci-après, en vue du choix des commissaires (8 titulaires et 8 suppléants) :

1. M. FLEURY Daniel, 600, rue Pasteur
2. M. TABURET Michel, 96 chemin du Renard
3. M. Nicolle Dominique, 967 route du Halage
4. M. FERME Marc, 285 rue Louis Pasteur
5. M. BEAUDELIN Daniel, 380 rue de Verdun
6. Mme LEBER Danièle épouse MARCHAND, 117 rue Gustave Flaubert
7. Mme VIGNEUX Huguette, 96 chemin du Câtel
8. M. VILLARD Frédéric, 504 avenue Maurice Lefebvre
9. M. BROXOLLE Christophe, 118 chemin des cloutiers
10. Mme. THOMAS Chantal, 701 avenue du Président Coty
11. M. DUBUS Sylvain, 159 chemin des Monts
12. M. QUIBEL Thomas, 757 rue de Verdun
13. Mme. DELORY Sophie, 526 chemin de la Grande Mare
14. M. SAUPIN Richard, 196 rue l'Orée de la Forêt
15. Mme. SERRY Corinne, 281 rue Victor Hugo
16. Mme LE BORGNE Samia, 796 rue Robert Schuman

17. M. PINARD Pascal, 414 rue de Verdun
18. M. GUERILLON Jean Marc, 597 avenue du Président Coty
19. M. PIGNE Didier, 188 rue Saint Laurent
20. M. ADAM Hubert, 152 rue Louis Pasteur
21. Mme. BARBULEE Sandrine, 215 chemin du Claquemeure
22. Mme. LE DIEU Claire, 261 place du Général de Gaulle
23. Mme. LHOMME Audrey, 600A rue Louis Pasteur
24. M. RIGAUDIER Jean-Pierre, 466 rue Louis Pasteur
25. M. DUVAL Raoul, Le Bas Aulnay, 301 vers l'Aulnay
26. M. DOSSIER Hubert 173 rue Gustave Flaubert
27. Mme LE GUELLEC Isabelle, 535 rue des Fontaines
28. M. PETIT Dominique, 766 Chemin du Panorama

Propriétaires hors Duclair :

1. M. Joël BELLET, 148 route du Trait 76480 Ste Marguerite sur Duclair
2. M. Joël THOMAS, 7 Impasse de l'Orvason 76480 Ste Marguerite sur Duclair
3. M. Etienne LEMERCIER, 1635 rte du Manoir 76480 Le Mesnil Sous Jumièges
4. Mme Annick CHOSSON/DURAME, 635 le Monthiard 76480 Saint Paër

Vote : adopté à la majorité (5 abstentions : M. Lukas BLANPAIN, Mme Claire CANARD, M. Serge CADINOT, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE).

Fait à Duclair, le 15 juin 2020,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE

